



Communiqué de presse

048/2024

Montreuil, le 13 juin 2024.

Secteur d'activité sanitaire, social et médico-social à but non lucratif **Après 4 ans de luttes, un accord a enfin été arraché pour l'octroi du « Ségur / Laforcade » pour tou.te.s ! Et la CGT sera signataire de cet accord.**

La Commission Exécutive Fédérale réunie le jeudi 13 juin, après avoir pris connaissance des résultats de la consultation des syndicats du secteur associatif, a pris la décision de valider la signature de la CGT sur l'accord prévoyant d'octroyer le « Ségur/ Laforcade » à l'ensemble des salarié.e.s du secteur.

Sur la signature du second accord, la CGT porte depuis des années un projet de Convention Collective Unique et Etendue de Haut Niveau sur ce secteur d'activité, dans le but de mettre fin à des pratiques de dumping social inacceptables.

C'est en prenant ses responsabilités que la CGT sera également signataire du second accord mettant en place le calendrier de négociation de cette future CCUE.

La CGT s'engage dans cette négociation sur des bases revendicatives claires :

- ▶ **Les classifications devront être construites à partir des niveaux de qualification des diplômés des salarié.e.s.**
- ▶ **Le meilleur de chaque convention collective devra servir de base à la négociation métier par métier.**
- ▶ **Le refus de la mise en place de critères classants, visant à l'individualisation du salaire.**
- ▶ **La prise en compte de l'ancienneté comme critère majeur.**
- ▶ **La mise en place d'un salaire minimum conventionnel de haut niveau, qui mettra fin à ce système honteux d'indice en dessous du SMIC dans plusieurs conventions collectives du secteur.**
- ▶ **La suppression des inégalités Femme / Homme dans notre secteur d'activité.**

Consciente que les échéances politiques à venir auront un impact majeur sur la possibilité d'obtenir ou pas les financements nécessaires à cette CCUE de Haut Niveau, la CGT appelle les salarié.e.s à ne pas céder aux fausses promesses des partis d'extrême droite et à leur faire barrage dans les urnes.

Aucune conquête sociale ne s'est jamais faite par le passé sans que les salarié.e.s ne se mobilisent. Aucune CCUE de haut niveau ne verra le jour sur le secteur associatif sans une très forte mobilisation. La CGT appelle les salarié.e.s de ce secteur à se mobiliser et à contribuer à l'élévation du rapport de force pour que la négociation se fasse sur la base de notre cahier revendicatif.